snj flash

novembre 2008

snj radio france

audiovisuel public : à poil !

édito

En langue de bois, nous écririons : **Le SNJ Radio France exprime son inquiétude à propos du projet de loi sur l'audiovisuel.**
Comme il vaut mieux parler français nous utiliserons des mots moins enrubannés : Le grand chantier de la **démolition du Service public** de l'audiovisuel a commencé.

Radio France n'est pas aux premières loges car le pouvoir politique est obsédé par la télévision, mais ne nous faisons pas d'illusions. Pas plus que le nuage de Tchernobyl ne s'est arrêté aux frontières, et que la crise n'a épargné la France, **la « réforme » ne s'arrêtera à la circonférence de la Maison Ronde.**

Répétons que la question du bien ou du mal fondé de la suppression de la publicité ne se pose pas pour nous. **La seule question est celle des moyens**. Comme prévu, ils n'y sont pas. Comme prévu, pour les trouver, un porte-parole du parti majoritaire a trouvé la solution : «Il va falloir que des gens s'en aillent».

Ne cherchez pas. La vieille lune est de retour. **On peut faire des programmes avec personne.** Y'a qu'à tourner le bouton. Ce langage on l'avait déjà entendu à la création des locales de Radio France. Il y avait trop de monde et ça coûtait trop cher. D'autres faisaient la même chose avec dix fois moins de moyens. Résultat, vingt cinq ans plus tard, en dehors de quelques radios associatives héroïques, il ne reste que le service public pour faire de l'info locale.

Autre retour des vieilles lunes : **la nomination directe des PDG par le Président de la République.** Notre préfet sera nommé au printemps. Un désastre. Il parait que c'est moins hypocrite.

Contre l'hypocrisie (c'est-à-dire contre une attitude qui consiste à déguiser le vice) il n'y avait que deux solutions. Essayer d'établir la vertu, en garantissant l'indépendance du CSA, ou choisir ouvertement le vice décomplexé, en retirant la feuille de vigne.

La réforme a choisi ! Nous sommes à poil.

au sommaire :

Turbulences - Entretiens - CDD - Urgences - Accords
Multimédia - Primes - Partenariats - Mobilité - Amputation
Concertation - Bling-Bling - RTT - Convention - Et les
échos des rédactions : Culture, Le Mouv', Inter, Bleu, Info

Retrouvez ce SNJ Flash sur notre site internet. Et tous les **accords**, les **textes**, les **scoops**, les **infos pratiques...**

www.snj-rf.com

inter Fin d'une ère

C'est une nouvelle équipe qui pilote France Inter depuis la rentrée : **Hélène Jouan** a pris la succession de Patrice Bertin, en tant que de directrice de la rédaction. Elle a nommé **Brigitte Benkemoun** chef des infos.
Ce changement était attendu depuis longtemps par la rédaction, qui, cet été, s'est mobilisée pour faire connaître son profond malaise. **La rédaction a été entendue.** C'est la fin d'une ère à France Inter.
Nous laisserons le temps nécessaire au nouveau duo pour s'installer, pour prendre ses marques. Il doit, avant tout, instaurer un **nouveau rapport de communication** (qui ne soit pas fondé uniquement, comme les précédentes années, sur la tyrannie et sur le seul mode « je-suis-directeur-donc-je-sais-et-tu-te-tais»).
La conférence de rédaction doit redevenir un lieu de débat, où les arguments doivent se faire entendre. L'espoir suscité par cette nouvelle ère ne doit pas retomber comme un soufflet, même s'il faut avouer que ces dernières semaines, certaines tentatives de dialogue n'ont guère été fructueuses. Il faut souhaiter que cela ne devienne pas la règle. Nous devons rester vigilants.
Mais de manière plus pragmatique, il faut que cette nouvelle équipe donne enfin à France Inter **des moyens en adéquation avec les ambitions** de la station. Et en premier lieu, concernant les effectifs.

Forces vives

Les **départs à la retraite** de ces derniers mois doivent être remplacés. La rédaction ne pourrait pas tolérer de voir des postes disparaître. Ce n'est pas un dogme purement syndicaliste que de réclamer cela. C'est tout simplement l'évidence pour qui veut **revitaliser cette antenne.** Il faut apporter du souffle à la rédaction de ***France inter*** qui est vieillissante.
Le remplacement de ces postes apporterait l'énergie au quotidien aux équipes, il éviterait aux forces vives de s'épuiser un peu trop vite, et enfin -et ce n'est pas le plus anodin- il apporterait **un peu de justice entre les antennes nationales.** Aucun poste n'a disparu à ***France Info*** ces dernières années !
Espérons que ce soit une nouvelle époque qui commence à ***France Inter.*** La rupture doit commencer par là. Que nos directeurs aiment autant ***France Inter*** que les équipes qui font cette antenne.

la révolution numérique à petits pas

A ***France Inter***, si vous voulez être équipé comme un **reporter mobile**, capable de transmettre de n'importe quel endroit, il ne faut pas être reporter. Surtout pas. Il faut faire partie de l'encadrement.

Grâce à son beau téléphone - ou PDA, ça dépend - avec abonnement 3G, **un cadre peut transmettre un sujet dans des conditions normales** quand on vit en 2008. Il ne le fait pas, c'est normal, ce n'est pas son métier. Mais le reporter, lui, ne peut pas. Le reporter ne rêve pas de téléphone 3G rien qu'à lui. Non, juste d'une clé 3G disponible, avec un ordinateur portable, qu'il pourrait, soyons fous, amener avec lui quand il part en reportage.
Pendant 4 mois, un **«package reportage»** a été testé. Il est équipé d'un **ultra portable** et de cette fameuse clé 3G. Les 2 premiers exemplaires ont été livrés. On nous en promet 14 pour l'ensemble de la rédaction.

Mais comme rien n'est simple, les premiers exemplaires sont en version **mono-piste de Nétia,** donc vraiment problématiques pour l'essentiel des reportages. Impossible de mixer une ambiance quelconque, de mixer une traduction...
Cela dit, les autres exemplaires devraient être équipés de bi-piste, mais là il faudra **attendre la fin de l'année** - ce qui devrait signifier d'après les expériences passées - le premier trimestre 2009 !

En attendant la précieuse dotation, la rédaction d'Inter doit **se partager UN seul ordinateur portable de reportage** (donc avec bi-piste) pour une centaine de journalistes. **Un pour cent !** Si **France Inter** était un pays, le taux d'équipement en ordinateurs portables serait proche de celui du Bénin. Et encore, soyons précis, cet ordinateur n'a jamais été attribué officiellement, disons que des méthodes détournées ont permis à la rédaction de disposer du précieux matériel.

Le matériel d'enregistrement ne tombe pas du ciel non plus. Certes, contrairement aux radios locales, il y a suffisamment de **Nagra ARES-C,** mais comme partout, ils sont **en fin de vie. Pannes à répétition, cartes mères à changer.** Souvent, il serait utile d'avoir un enregistreur de poche (type Edirol) à portée de main, pour sauver un reportage. Mais les journalistes n'en sont pas équipés.
Une bonne dizaine d'Edirol sont sous clé dans le bureau d'un directeur (donc disponibles en semaine et aux heures de bureau. Bref, du matériel à disposition et utile).

France Inter, la différence :
c'est de ne pas vivre avec son temps.

France Info n'est pas une radio d'opinion

Ceux qui sont tombés sur l'émission n'en reviennent toujours pas. Lundi 20 octobre, Itélé. La chaîne organise un débat, **confrontation "classique" droite gauche**, comme il s'en fait à peu près partout aujourd'hui et notamment sur France Info (Le Point contre Libé, etc...). Thème du jour : le gouvernement ment-il sur le budget 2009 ? Mais la vraie surprise est ailleurs. Face à la représentante du Figaro, qui défend ce budget .... un journaliste de France Info, estampillé comme tel à l'écran, lui apporte la contradiction. Si, si. Ainsi donc, **France Info serait devenue, sans même que l'on ne s'en aperçoive, une radio qui donne son avis, une radio d'opinion.** Et en l'occurrence, une radio de gauche.

Que répondre dès lors aux auditeurs qui nous reprochent un manque d'objectivité ? "Si ça ne vous plaît pas, allez voir en face, il vous reste toujours le Figaro..." Ou aux présentateurs, reporters, chroniqueurs qui veillent chaque jour à ne pas laisser transpirer leurs opinions personnelles dans leurs papiers ? France Info ne peut s'afficher ni de droite, ni de gauche si elle veut rester une référence.

Cette démarche va **à l'encontre de tous ses principes de neutralité**, car contrairement à la plupart des quotidiens et des hebdos, elle n'est pas un media d'opinion. **Ne pas savoir pour qui vote France Info est l'une de ses forces.** Ne la gâchons pas.

Le SNJ a interpellé la direction de France Info sur ce cas. Il espère être entendu. La crédibilité de notre radio est aussi à ce prix. Là dessus, il n'y a pas débat.

France qui ?

Sur **France Info**, les présentateurs de ***France Info*** doivent rappeler que l'on est bien sur ***France Info***. Que le micro est un micro **France Info**. Que les reporters reportent pour ***France Info***. Que les envoyés spéciaux sont envoyés par ***France Info***. Que celui (ou celle) qui vous parle d'économie appartient au service économique de **France Info.** Et que l'information exclusive révélée par ***France Info*** est une information exclusive ***France Info*** (et même si un autre média l'a sortie une demi-journée plus tôt, ça n'était pas une exclu ***France Info***, puisque ça n'était pas sur ***France Info***).

C'est **lourd**, c'est **indigeste** et ça donne un faux air de radio «périphérique». Pour le directeur de la rédaction importateur de ce matraquage, cela doit faire gagner "mécaniquement entre un demi point et un point dans les sondages". Depuis, le point a été perdu. Alors on pourrait pas décider d'**y aller plus mollo** ?

Le pape sans état d'âme

On a tout su de la visite du pape en France : comment il est monté dans l'avion, comment il en est redescendu, à quelle heure il a fait sa sieste, ce qu'il a dit et ce qu'il n'a pas dit lors de ses discours. **Tout cela est finalement normal dans une radio d'information continue.** Peut-être excessif, mais classique en tous cas.

messe "on air"

Ce qui l'est moins, c'est **la retransmission en direct de messes** célébrées par Benoit XVI à Paris et à Lourdes. Qu'elles soient évoquées sur l'antenne, là encore, rien d'exceptionnel. Mais qu'elles soient suivies minute par minute, commentées chronologiquement comme si l'on regardait le Jour du Seigneur à la télévision, là cela pose problème. En tous cas, **cela pose question dans une radio de service public.**

Aucune autre religion n'a accès à une telle couverture. Aucun autre chef d'Etat ne profite d'un tel traitement de faveur. Alors, **France Info s'est-elle laissée emporter ?** Il convient peut-être d'y réfléchir à nouveau, avant le prochain voyage du pape dans l'Hexagone.

déjà demain

on a testé pour vous

Le Nagra LB, successeur de l'ARES C doit être commercialisé en novembre après sa présentation en France qui a eu lieu au Satis porte de Versailles fin octobre. Visite dans les ateliers Kudelski à Cheseaux près de Lausanne ou le Nagra LB est conçu.

Compact, léger et communicant, le nouvel enregistreur reprend les qualités de l'ARES BB et de l'ARES C, sans les défauts. La taille, presque **un carré** de 17,5 sur 18,5 pour 6,6 cm de hauteur.

L'ARES C ce sont 2,9 kg avec les batteries (mais sans le micro, le câble et la sacoche et tout ce que l'on y met). Avec le LB on passe à **1,4 kg batteries incluses**. Ce gain de poids est obtenu grâce à la taille réduite d'un tiers et l'utilisation de **8 piles AA** au lieu des grosses piles LR20.

Communicant, le LB embarque le bluetooth, pour envoyer le son monté sur le téléphone portable qui le transfère en 3G ou 2G.
Doté d'une **prise USB** comme sur l'ARES BB et d'une prise ethernet (RJ45) pour un envoi en FTP. La compression **MP3** est ajoutée. Le format **BWF** (broadcast wave format UER) aussi.

Les **deux écrans** (en façade et sur le dessus) sont plus **grands et plus lumineux**, fond bleu et surlignage en jaune. La visualisation du son change, le dessin en forme d'onde comme sur Netia est adopté.

3000 francs suisses et bluetooth

Un micro interne électret est présent, utile pour la prise de notes audio d'une conférence. Caractéristiques audio : 24 bits - 192 khz.

L'historique VUmètre de niveau d'enregistrement à aiguille retro éclairé disparaît au profit de deux lignes numériques sur l'écran. La roulette de défilement possède **une nouvelle fonction de clic, elle remplace le bouton in et out de l'Ares C**. Une mémoire interne (2 GB) est ajoutée à la carte Flash amovible (jusqu'à 32GB).
Les batteries tiennent 10h !

Enfin son prix est en baisse, 3000 francs suisses soit un peu plus de 2000 euros TTC.
Pour les fans : vous pouvez voir **les spécifications techniques** (en anglais).
sur **www.nagraaudio.com**

cyber-bricolage

Le nouveau poste de **David Kessler** nous laisse quelques espoirs. Son titre de directeur général délégué de Radio France pour la stratégie et les contenus, a l'air de dire que Radio France a finalement réalisé ce que les autres médias ont compris et mis en œuvre depuis longtemps : qu'on le veuille ou pas **le multimédia est notre avenir.**

Ce qui nécessite des moyens et une manière de penser différente.

Tout va vite. La technologie avance sans cesse. **La concurrence n'hésite pas à faire évoluer ses sites, ni à les refaire dès que nécessaire.** A Radio France, les chaînes font la queue pour espérer un ripolinage ou une refonte de leurs pages web. Les moyens humains et financiers manquent. Selon l'expression consacrée on fait encore et toujours «du bricolage».

La direction, et surtout la tutelle, doivent **arrêter de faire semblant de croire que le multimédia peut être financé avec d'hypothétiques gains de productivité.** Il faut à Radio France un budget qui lui permette de poursuivre son cœur de métier avec la même ambition et de développer les indispensables activités multimédia.

Les mois passent, **les formations sont toujours dans les tiroirs**. Nous avons dû menacer la Direction d'une grève pour obtenir l'ouverture d'une négociation sur le multimédia. Une négociation à laquelle la direction a voulu ajouter des «groupes de travail». Nous verrons quelle utilisation sera faite de leurs travaux, à part remplir le prochain numéro de « Texto ».

En tout cas, cette **négociation** qui devait être conduite au pas de course, est **ensablée** au rythme vertigineux d'un rendez-vous tous les deux mois.

e-connerie

Il y a quelques années des gens qui voyaient un peu plus loin ont crée l' **e-doc**, un service composé de documentalistes dont le domaine est le net et qui cherchent les sites pertinents, les valident, puis proposent aux rédactions ou aux programmes des liens commentés : fiabilité du site, architecture, ressources proposées : **sons, images, vidéos, bibliographie, renvois vers d'autres sites...** Bref, bien plus qu'une petite recherche sur Google !
Au moment où l'on aurait besoin que ce service soit connu de tous, travaille pour plus de sites et d' émissions, qu'il soit présent sur le portail de Radio France et imagine de nouveaux produits, **sa hiérarchie a brutalement décidé son extinction.** Est-ce bien raisonnable au sachant que la direction veut enfin se lancer dans le multimédia ?

audiovisuel Turbulences

La Loi «modernisant le secteur public de la communication audiovisuelle» devrait entrer en vigueur le **5 janvier 2009**. Nous allons bientôt donc renter dans une **phase d'intenses turbulences**, que ce soit concernant la défense de notre **convention collective** ou la défense de notre **indépendance**, forcement questionnée par le mode de **désignation des PDG**.

Lire à ce propos la **résolution adoptée lors du congrès du SNJ,**
qui s'est tenu au Havre, les 9,10 et 11 octobre dernier. sur **www.snj.fr**

Tenons-nous prêts à réagir...

Bleu en panne de Multimédia. Sur les sites internet des France Bleu, on peut écouter l'édition de 8h en streaming et dans un seul format Real-Player (au passage, pourquoi ce seul format ?). Le jour de notre test, **pour un tiers des Locales, il nous été impossible de lire le journal mis en ligne.**

Pourquoi ne pas donner la possibilité à nos auditeurs de télécharger les rendez-vous d'information qu'une rédaction souhaite mettre en ligne : les éditions du matin, de la journée, la minute sports, l'invité de la rédaction, etc. L'auditeur internaute pourrait alors télécharger sur son baladeur mp3 ce qu'il veut et écouter quand il veut. Si c'est possible pour les radios nationales, ça doit l'être aussi pour les locales, non ?

Comme il doit être possible d'**arrêter de jeter notre production.** Les matinaliers consacrent une partie de leur temps de travail à rédiger des brèves ou des titres pour Internet, lesquels sont détruits passé un bref délai (maxi 15 jours !).

La majorité des sites des différents médias proposent de **véritables archives et une consultation sur plusieurs années,** c'est même l'une de leurs richesses. Pas Bleu.
Alors on ne parlera même pas du logiciel qui permet d'extraire automatiquement les simultanés d'antenne, toujours pas installé dans toutes les stations.

Alors que les nouveaux sites de France Bleu se font attendre au-delà du raisonnable, Radio France pourrait peut-être commencer par **fiabiliser ses procédures et offrir les podcast** et les serveurs nécessaires à la conservation des indispensables archives de France Bleu.

Mo-Bi-Li-Té

On en parle beaucoup en ce moment. Les **mobilités temporaires** qui ont amené tel journaliste de Berry à Toulouse ou telle présentatrice de la TDR à Inter, sont appelées par certains des " mouvements de Galzain".
Soyez rassurés, les mobilités temporaires "survivront" au Secrétaire général aux rédactions, puisqu'elles sont contenues dans l'accord sur le "Recours aux occasionnels journalistes", entré en vigueur le 1er juillet 2008.

L'article précise *«Radio France favorise, dans la mesure du possible, les remplacements de longues durées par des **mobilités temporaires de journalistes en CDI sur la base du volontariat.** Ce dispositif permet de favoriser la mobilité interne. Il donne l'occasion aux journalistes titulaires de Radio France, qu'ils soient dans une rédaction nationale ou locale, de faire connaître leurs compétences dans les autres rédactions du groupe.»*

Cet accord, voulu et signé par le SNJ, est consultable sur notre site
www.snj-rf.com

snj@radiofrance.com

CDD, Pigistes : un accord à peaufiner !!!

Nous commençons à avoir un nombre important de retours sur l'accord si joliment nommé "recours aux occasionnels journalistes" entré en vigueur au 1er juillet 2008. Plusieurs points méritent l'attention mais un, en particulier, doit trouver une solution très rapide. **Les CDD ne peuvent pas faire l'avance de sommes pour leur frais de missions** qui se révèlent souvent importantes. Nous l'avons déjà dit, nous le répétons de la manière la plus forte : l'avance des frais doit être systématique. A moins que la direction préfère être la destinataire des factures. **La solution, en tout cas, doit être mise en place très rapidement.**

Nous attendons également la nomination de **Monsieur ou Madame formation** et suivi des CDD et pigistes. Ce poste primordial, prévu également dans l'accord, n'a toujours pas été crée ou confié. Nous ne comprendrions pas que cela ne soit pas fait au plus vite, donc avant la fin de l'année. Quant au **livret d'accueil des journalistes précaires,** si la direction n'arrive pas à le rédiger, qu'elle confie la tâche à un CDD, ce sera vite fait et sûrement bien fait.

Musique Valse à deux temps

La nouvelle direction de **France Musique** avait promis de monter à l'assaut de sa concurrente privée qui ne cesse de grignoter des points d'audience : **la matinale serait "music & news".** Sans rire.
Il est donc demandé à la rédaction de Culture-Musique de fournir – c'est le mot qui convient et c'est là le problème - un journal supplémentaire à 7h30, et cela à effectifs constants. Lundi 1er septembre, les auditeurs de France Musique découvrent donc un nouveau journal à la qualité irréprochable, et salué comme tel par la direction.

Deux, trois, jours passent avec l'installation traditionnelle de la grille et le vendredi, en fin de matinale, tombe la décision : dès lundi, les animateurs de la tranche devront moins parler, exit leur invité et le journal de 7h30. **«Des mails d'auditeurs trouvent que France Musique parle trop»**. Plusieurs auditeurs, quelques auditeurs, ou un Auditeur du 116, avenue du président Kennedy ?

La direction devrait se rappeler que les journalistes de France Culture-France Musique ne sont **pas des prestataires de services.** Ils ne sont ni des fournisseurs, ni des livreurs de pizzas. Une telle valse hésitation, alors que le passage au format "music & news" était une évolution qui se voulait fondamentale, est marquée du sceau de l'improvisation, du manque de recul et de la vacuité. **Et pour tout dire de l'amateurisme.**

Négociations en cours, à venir, à tenir...

>> La direction a souhaité négocier les **astreintes** pour tout le personnel de Radio France. Deux réunions ont déjà été tenues. Il s'agit de rémunérer ce que nous journalistes appelons généralement des "alertes", et de récupérer, s'il y a lieu. **Une grande première pour les rédactions.** Mais une rémunération qui ne devra pas être "symbolique", sous peine de fâcher ceux qu'elle prétendait remercier de leurs efforts.

>> La négociation **multimédia** (lire "Cyber-Bricolage") est en cours et a pris énormément de retard, la DRH ayant choisi d'organiser des "groupes de travail" dont nous ne voyons toujours pas l'utilité.

>> L'accord **Précaires** en vigueur pour les journalistes (partie "embauches" et partie "gestion"), est actuellement en négociation pour les PTA, c'est-à-dire tous les personnels de la Convention générale.

>> L'**intéressement** vous vous en rappelez ? Les "anciens" vous raconteront le bon temps ou l'on percevait une somme rondelette chaque année, ou plutôt la 1ère année, parce qu'ensuite les critères choisis par la direction ont fait que la somme a diminué, puis disparu dans un laps de temps assez bref. La direction actuelle parait décidée à ressusciter l'intéressement et à fixer de nouveaux critères. A voir, lorsque l'"actionnaire" aura lui-même arrêté sa position en la matière.

>> La négo **"Primes"** a été promise par la direction et doit être planifiée au plus vite. Elle doit permettre, entre autres, de remettre à plat les "primes du petit matin" et leur éventuelle conservation et au pro-rata-.

>> La réunion à organiser rapidement : celle qui permettra de **clarifier les partenariats.** Pour mettre en phase les désirs des services de com et les réalités des rédactions.

Le Mouv'

Après la baisse d'audience en fin d'année dernière, et le départ prochain de Stéphane Ramezi, les orientations de la radio n'ont pas encore été clairement données par les deux nouveaux directeurs nommés le 12 septembre.
Espérons qu'ils répondront aux attentes d'une **équipe qui demande plus de contenu, et moins de « flux » sonore**. Difficile de savoir ce que sera la programmation musicale, décriée la saison dernière, et qui cette année s'ouvre a un courant plus généraliste. Moins rock aussi, peut-être.
Les animateurs attendent –encore…- les réponses d'Hervé Riesen, annoncé comme directeur il y a un mois et demi, mais encore sous contrat à Couleur 3 est –malgré une réunion- invisible pour l'instant.

dans l'attente

Du côté de la rédac, la grille de rentrée se voulait ambitieuse, avec des produits spécifiques ("Etat des lieux", "revue de Web", "Double clic"...). Des angles jeunes dans l'info, plutôt que du flash généraliste. Des invités le matin et le soir.
Une **grille de rentrée enthousiasmante, donc, mais à flux tendu.** Qui fonctionne à condition que tous les journalistes soient présents. Les moyens humains doivent donc être au rendez-vous si la part de l'information est renforcée. Les rôles des différents cadres n'apparaissent pas non plus toujours clairement.
Quant au **site Internet, indispensable à une radio comme le Mouv'** et censé enfin être lancé au mois de novembre après plusieurs reports, personne n'en a encore vu les contours à l'exception des cadres. Et personne ne sait quelles seront les modifications, améliorations et contraintes qu'il apportera précisément dans le travail de chacun, techniciens, réalisateurs, coordinateurs, animateurs et journalistes.

Nouveaux site, nouveaux cadres, nouveau projet. Et une nouvelle motivation à trouver pour repartir tous sur ce nouveau projet.

Entretiens non entretenus...

Les entretiens, le SNJ n'était pas contre. A une condition, c'est qu'ils soient **transparents**, c'est-à-dire que le journaliste ait accès aux documents qui définissent sa carrière, ses qualités, ses limites, ses objectifs.
Mieux vaut, dans l'esprit du SNJ, des informations contresignées par les intéressés, même si elles sont négatives, que des jugements à l'emporte-pièce, entre deux portes, ou dans des réunions plus ou moins informelles. Combien de réputations «orales» n'ont pas handicapé les carrières de confrères qui n'étaient au courant ni des reproches qu'on leur adressait, ni même de l'existence de ces reproches.
Les couloirs d'une maison ronde sont par définition sans fin, et les bruits s'y propagent à la vitesse du son.

rumeur

Le problème c'est que les entretiens sont passés par ici, qu'on les a revus par là, qu'ils ont commencé dans une station mais pas dans l'autre, que tel rédacteur en chef en a parlé pour justifier une convocation, mais qu'**aucune politique cohérente** n'a été mise en place. De la transparence qu'on nous avait promise on est passé à une nouvelle rumeur. Parait qu'on fait, ou qu'on va faire des entretiens !
Ainsi, alors que le grand projet était d'en finir avec «l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme», nous en sommes à «l'entretien qui a entendu parler de l'entretien qui évoquait l'entretien».

Bordeaux

Fin de conflit à la rédaction.
Une solution a pu être trouvée après une période que les intéressés ont vécu très durement. Les rencontres des Girondins de Bordeaux seront donc couvertes, pour la saison 2008-2009, par un titulaire et un pigiste. **La solution pérenne et indispensable devra être très rapidement trouvée** et présentée au CE Sud Ouest du mois de mars. Nous serons vigilants.

Mauvais goût. La web radio du goût disparaît de Radio France. Thierry Bourgeon quitte Radio France en mars avec son concept. Il faut dire que les recettes n'étaient pas notre cœur de métier !

La Commission paritaire 2008 - du 24 au 28 novembre - sera la dernière pour le Secrétaire général de Galzain qui passera ensuite la main à Guy Durieux, présent lui aussi aux CPS mais pour représenter, une dernière fois, **les délégués régionaux. Si vous n'avez pas encore envoyé votre fiche de vœux**, hâtez-vous. Vos représentants vous en seront gré.

droits d'auteur Amputation !

Ne vous faites pas raboter ! Des papiers coupés. Des enrobés qui passent de 1'18'' à 1'02''. Des sons systématiquement amputés… C'est la tendance de certains matinaliers zélés en Locale ou de «certaines» radios.

C'est inacceptable et c'est à vous de faire respecter vos droits d'auteur. Les droits d'auteur, c'est bien sûr de l'argent, mais c'est aussi **une charte avec l'obligation de respecter les œuvres.** Avec notamment l'obligation pour celui qui coupe de manière « exceptionnelle » un sujet de prévenir l'auteur (avant ou si c'est impossible après la diffusion). Faites respecter votre travail et exigez d'être informé (même après diffusion) si l'on coupe même 5 secondes de l'un de vos reportages.

Si on fait n'importe quoi de votre production, c'est vous qui avez l'air d'un…

Prud'hommes - C'est peut être l'effet de masse. Les deux condamnations de Radio France pour abus de précarité et les risques de procès en série ont conduit la DRH à **regarder avec bienveillance le sort de certains longs CDD**. En tout cas, même si un accord avec de nouvelles règles du jeu et plus de transparence pour le "recours aux journalistes occasionnels" est entré en vigueur, cela n'empêche pas les journalistes de faire valoir leurs droits. Et le SNJ reste vigilant à l'application de cet accord.

La stagiaire peut le faire ! Difficile de décrocher quand on a été **perfusé au "stagiaire gratos"** pendant des années ! Certaines rédactions continuent d'ailleurs d'abuser de cette main d'œuvre gratuite. Pourtant l'accord qui limite les abus de précarité, est entré en vigueur au premier juillet. Nous avons demandé qu'un premier bilan soit établi assez vite, les mauvaises habitudes sont les plus difficiles à perdre.

Enfin, rappelons un engagement de l'accord CDD entré en vigueur au 1er juillet : **"Le travail des stagiaires non rémunérés ne peut être diffusé sur les antennes qu'à titre exceptionnel et peut ouvrir droit à une gratification."**
L'ensemble du texte se trouve en ligne dans la rubrique "LES ACCORDS" de notre site
www.snj-rf.com

snj radio france

Une information, une nomination vient d'être annoncée en conférence de rédaction ? **Envoyez un mail à snj@radiofrance.com**

bleu idf
Et de 7 !

La dernière née des France Bleu vient tout juste de fêter son **6ème anniversaire avec, en cadeau, un 7ème directeur.**.

Sa surprise : **Antoine de Galzain qui succède à Michel Meyer, Guy Banville, Claude Perrier, Marc Garcia, Francis Tyskiewicz et enfin Claude Hemmer.**
Une fois de plus est annoncée une ferme intention de donner un cap à cette radio.

L'équipe de **France Bleu Ile-de-France ne demande qu'à s'y accrocher, mais elle tangue dangereusement** après tous ces changements de capitaines.

La formule expérimentée depuis 18 mois : trafic+auditeurs+PSG avait permis à IDF de se remettre à flots avec 1 point d'audience. **Le personnel attend désormais le nouveau coup de gouvernail,** en espérant que le vent de la motivation soufflera de nouveau dans ses voiles.

ReR de banlieue

Bonne nouvelle, cet été les 6 RER franciliens se sont finalement vu remettre **leur ordinateur portable et leur clé 3G**, matériel nomade qu'ils doivent tester avant la distribution aux camarades en région.

Un grand **bond dans le futur** qui ne doit pas faire oublier la misère technique dans laquelle végète la station, privée pour toujours de régisseur au prétexte qu'elle se trouve au sein de la maison ronde, mais privée aussi des «attentions» dont bénéficient les radios nationales.

Le cul entre deux chaises n'a jamais été une position confortable…

Le plan Chadal :
moins d'info et plus d'éparpillement

La plupart des équipes ont découvert avec effarement, à la veille des vacances d'été, la **nouvelle grille imposée de haut en bas** par la nouvelle directrice de France Bleu. La méthode, au-delà des changements, a provoqué une avalanche de motions et autres lettres ouvertes. Fait nouveau, ces réactions proviennent de l'ensemble des équipes.

Après deux mois d'été de tests, et deux mois de fonctionnement à plein régime, on peut tirer un **premier bilan.**
Comme on pouvait s'y attendre, la **nouvelle grille imposée sans aucune concertation** provoque un **éparpillement de l'info,** une mise en avant de la **forme au détriment du fond**, un **bling-bling** tape-à-l'œil qui passe mal en province et des instructions souvent mal comprises et très diversement appliquées.

Le malaise, les questions des équipes ? Personne n'a daigné répondre aux motions hormis des consignes stéréotypées passées à l'encadrement des locales, aucun dirigeant de Bleu n'a jugé bon d'expliquer à ceux qui tiennent la boutique au jour le jour pourquoi il était bon de tout bouleverser à nouveau, pourquoi cela était absolument indispensable. Pourquoi ce qui était bon hier est devenu mauvais aujourd'hui, et inversement.

Bien entendu, tous ces changements s'opèrent au détriment du fond. **Le matinalier** -qui court de journal en titre, de flash en teasing-, **n'a plus le temps de rédiger des journaux bourrés à craquer, puisque systématiquement rabotés.**

L'indispensable **"convivialité"** passe très bien dans certaines locales qui la vivent ou la vivaient déjà comme naturelle. Dans d'autres stations elle est plaquée, artificielle. Osons même dire ridicule.

Et le fait de diffuser dans les journaux des bobs de l'animation, comme cela a été imaginé dans quelques villes, conduit à une **confusion des missions** qui n'apporte rien aux antennes, mais amènera bientôt Radio France à devoir expliquer à la Commission de la Carte de Presse pourquoi les PARL, dont les bobs sont diffusés dans les journaux, ne sont pas journalistes...

Si les changements qu'on annonce pour janvier permettent d'oublier les **«jeux de l'info»** et les **«auditeurs ont la parole»** en direct, sans filtre ni contradicteur, alors voilà une réforme qui sera bienvenue.

Dans le cas contraire… merci, on passe notre tour.

Bleu sanctions

La Direction de Radio France a sorti **la Grosse Bertha en Lorraine.** Deux blâmes, une mise à pied non rémunérée de deux semaines, un avertissement... Et un titre d'adjoint au rédacteur en chef retiré.

Pourquoi ? **Pour avoir critiqué la grille de rentrée lors d'une conférence de rédaction !** Pour une adjointe qui n'a pas fait taire deux de ses confrères lors de cette conférence de rédaction.

La direction de Bleu change la ligne éditoriale de nos radios. Ce qui était parfait hier, vanté et promu par la hiérarchie, est devenu subitement ringard. Les valeurs sont devenues évolutives. Et les journalistes ont visiblement plus de mal que leurs chefs à adhérer et à suivre ces changements.

Oui, il y a eu des tensions à Nancy et des critiques de la nouvelle « ligne » de la part d'une rédaction dont **chacun souligne pourtant l'implication et le professionnalisme** à Radio France et sur le terrain en Lorraine.

Aujourd'hui, au lieu de parier sur un nouveau départ avec un nouveau rédacteur en chef, **la direction a sorti l'artillerie lourde pour casser une équipe,** mais aussi humilier. Arrêtez-vous là : le mal est fait. A Nancy et également dans le réseau.

drôle de rentrée à tête de réseau

«Et toi, est-ce que tu travailles plus que l'année dernière ?» C'est la question qui fait rire –jaune- les journalistes de TDR. Dans 90% des cas, la réponse est : «Non, je travaille moins », dans un soupir qui veut dire «et je ne m'en porte pas mieux !».

Moins de journaux à présenter, durée des éditions réduite… Conséquences logiques de la charge de travail qui a augmenté dans les locales. **Et à TDR, si on travaille moins, le moral va dans le même sens.** Les habitués des postes de «desk» - qui ne figurent même plus sur les plannings envoyés aux locales - n'ont rien à faire du tout, parfois pendant plusieurs jours.
Avec un peu de chance, un invité à trouver, un KB, un papier de temps en temps pour les veinards, mais **ni voiture, ni Nagra pour assouvir une envie de reportage. De toute façon, la rédaction n'a pas vocation à produire,** nous dit-on.

Alors le mot qui revient sur les lèvres, c'est «redéploiement». Il y aurait 3 personnes de trop selon la direction… un peu plus d'après la rédaction !
Trois ou 4 départs de TDR d'ici à la rentrée prochaine, mais qui, quand et pour aller où ?

Personne ne le sait, mais une partie de la rédaction se surprend à rêver.

Fermé pour Congés

Prenez une délégation qui comporte une locale "riche" de deux micros-locales.
Ajoutez un budget, qui aux dires des administrateurs de la dite région est largement insuffisant.
Additionnez d'une pincée de mauvaises idées.
Et complétez d'un trait de passage en force, pas exempt d'arrières pensées.
Et vous obtenez ce qui est en train de se passer à France Bleu Haute Normandie.

Voilà que **les journalistes des micro-locales du Havre et de Evreux sont enjoints de prendre leurs congés et leurs RTT aux dates choisies par la direction,** c'est-à-dire durant les vacances scolaires, puisque la direction a choisi de fermer les micros-locales à ces moments là.

Comme si les auditeurs, eux, quittaient la région tous les deux mois. Comme si on pouvait leur expliquer que Radio France va fermer durant les congés par manque de budget CDD... Ils vont sûrement adorer les auditeurs.

Comme s'il était normal de contraindre des journalistes sans enfants à partir lors des vacances scolaires, alors que leurs collègues de Rouen, eux, chargés de famille, le souhaiteraient. Les uns pourraient remplacer les autres. Mais voila, la direction ne le veut pas.

Déposer ses congés en harmonie avec ses collègues et sa direction parait normal à tous. **Partir quand la direction l'impose est tout autre chose. Un précédent en tout cas que nous ne pouvons pas accepter.**

ReR très ULTRA

Par bateau, à la rame ou en calèche, mais les **PC de reportage** arrivent en Locale. Tous espèrent que ces nouveaux bijoux ne seront pas déjà dépassés entre le moment de la validation technique et leur mise en service effective.

La toute puissante DGATTN teste des mini-ordis -on les appelle des **"ultra-portables"** et hésite encore sur la validation de certains matériels qui composent le "pack reportage".
Jean-Michel Kandin, nouveau directeur général adjoint chargé des techniques et des technologies nouvelles, qui a remplacé Sylvain Anichini depuis le 14 avril dernier, semble plus favorable aux outils de la mobilité. Donc espérons que ce soit bientôt la fin des reportages envoyés par le téléphone portable coincé dans les oreillettes du casque branché sur le Nagra. Infâme bidouille de reporter de radio associative !

Au fait nos collègues de la concurrence comment travaillent-ils ? Enregistreurs numériques, ordis portable et 3G depuis bientôt trois ans.

Pour le moment, **sur les 32 RER, à peine une petite dizaine en est dotée** : les 6 RER d'Ile de France avec 3G et les deux de Haute Savoie sans 3G.
Il n'y a toujours pas de dotation "standard du RER". Pas un n'a les mêmes moyens, ni en magnétos, ni en téléphonie mobile, ni en voiture, encore moins en accès au réseau intranet, Open Média ou Access Remote, alors ne parlons pas des ordinateurs portables et de la 3G.

Au passage**, oubliée aussi la réflexion sur le statut du RER**. Mais après tout, nous n'avons que ce que nous méritons. C'est à nous de nous prendre en main et faire des propositions.

"comptabilisateur" en chef

Pas facile la rentrée des red chefs Bleu. Des **restrictions budgétaires,** toujours plus de travail administratif à faire et maintenant Paris qui exige une comptabilité, au bob près, des **reportages sur la diversité** réalisé par chaque station. Un texte a été signé par la majorité des red chefs.
Une convention devrait se dérouler en janvier. Pas sûr qu'une simple réunion suffise à **rassurer les cadres,** qui se sont en plus senti écartés de la préparation des paritaires.

week-end & RTT

Quand doit-on prendre ses repos hebdomadaires si on travaille un week-end ?
La question se pose dans plusieurs Locales. Certains journalistes préfèrent avoir leurs repos hebdomadaires après le week-end travaillé. Des rédacteurs en chef refusent, prétextant –sur instruction de leur administrateur- que les repos hebdomadaires doivent être pris dans la semaine civile (du lundi au dimanche), et que si les journalistes ont besoin de se reposer, ils n'ont qu'à poser une RTT..

Que dit le code du travail ? L'article L 221-2 dit en effet : «il est interdit d'occuper plus de 6 jours par semaine un même salarié».Mais il existe des dérogations à ce principe selon les professions. Ses dérogations passent par une convention collective signée entre les partenaires sociaux. Nous entrons dans cette catégorie.

La convention collective des journalistes de l'audiovisuel public prévoit dans son article 26-1 que «la durée du travail hebdomadaire est dans la mesure du possible répartie sur 5 jours consécutifs… Dans le cas exceptionnel où le journaliste ne pourrait bénéficier de la totalité du repos hebdomadaire, un repos compensateur équivalent lui sera assuré dans le mois qui suit la semaine où ce repos n'a pu être pris ». **Les textes sont assez clairs.** On peut très bien prendre ses repos hebdomadaires après le week-end travaillé.

Le bon sens doit aussi l'emporter. Si le rédacteur en chef donne à un journaliste qui travaille le week-end ses repos hebdomadaires le jeudi et le vendredi qui précèdent, le journaliste travaillera 7 jours d'affilée. Sur une semaine ou sur deux, 7 jours consécutifs sont toujours 7 jours.

Le journaliste aura donc commencé par une petite semaine de 3 jours, ses repos hebdomadaires, puis aura enchaîné 7 jours de travail avant un week-end de repos. On peut comprendre que certains souhaitent commencer par la semaine la plus lourde (7 jours travaillés), prendre leurs repos hebdomadaires dans la foulée (le lundi et le mardi par exemple) et enchainer trois jours de travail avant un nouveau week-end de repos.

Le problème de récupération après avoir enchaîné journées de reportage et matinales est tellement connu que dans certaines stations, certains rédacteurs en chef incitent parfois avec insistance les journalistes à prendre une RTT. **Attention, une RTT n'est pas un repos hebdomadaire.** Et ce n'est pas à la direction de choisir les dates de congés de ses salariés. Les textes de loi, l'usage et les accords signés entre partenaires sociaux, prévoient que le salarié est à l'initiative de la pose de congés ou de RTT.

Accord RTT - Article III-3-2-4 : **« les jours RTT sont posés à l'initiative du journaliste… »**. En revanche, la direction peut les accepter ou les refuser en fonction des nécessités de service : «Les conditions de prise des jours RTT sont fixées de manière à préserver le fonctionnement normal des services».